

Interruption du levé topographique 11 octobre 1869¹

Gilles Lesage
Alfred Fortier

Le lundi 11 octobre 1869, à 11h30, le major A. C. Webb, arpenteur de Brighton, Ontario, a été, selon ce qu'il relate dans son journal de bord, «... arrêté à cet endroit (50 chaînes dans la 2e section du rang 2E) par des Sang-Mêlé, au nombre de 17 menés par Louis Ariel [sic]...». Cet après-midi là, vers 14h00, le colonel John Stoughton Dennis reçoit le rapport du major Webb qui le met au courant des événements de l'avant-midi.

L'interruption du levé topographique marque le point tournant dans la suite des événements qui mènent à la création de la province du Manitoba. En 1869, la population de la Rivière-Rouge se rendait bien compte que l'immigration des colons de l'Est était inévitable. Les habitants de la colonie connaissaient bien aussi les développements importants qu'accompagneraient cette croissance de la population. Certaines personnes prônaient des transformations sans considération pour la population locale. Parmi celles-ci, on trouvait Charles Mair, intendant du projet canadien de construction du chemin Dawson qui reliait le Upper Fort Garry au lac des Bois. Ce dernier s'opposait au biculturalisme de la Rivière-Rouge et militait en faveur d'une immigration massive d'Ontariens dans le Nord-Ouest.

Par ailleurs, les négociations pour le transfert de la terre de Rupert au Dominion du Canada étaient menées dans des centres bien éloignés de la population la plus directement touchée par ce transfert. Cette situation alimentait la spéculation sur les objectifs et les intentions des différents partis qui s'opposaient sur la question.

Au début juillet, des Métis prirent des mesures pour protéger leurs terres comme les patrouilles montées de Jean-Baptiste Tourond de Saint-Norbert.²

L'inquiétude des Métis s'accrut suite à la déclaration, le 10 juillet, de l'honorable

¹ Ce texte s'inspire largement de A.C. Roberts, *The Surveys in the Red River Settlement in 1869*, dans *The Canadian Surveyor, The Supplement*, vol. 24, June 1970, no. 2, p. 238-248, et des notes de recherche sur le sujet à la Direction des ressources historiques du Ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté, Manitoba.

² Phillip Mailhot, *St. Norbert Parish*, texte non-publié, chapitre 111, p.4, Direction des ressources historiques, Gouvernement du Manitoba.

William McDougall, ministre des Travaux publics qui mandate le lieutenant colonel John Stoughton Dennis «... de se rendre sans délais au fort Garry, à la Rivière-Rouge, afin d'y choisir les endroits les plus propices à l'arpentage des townships pour la colonisation prochaine...»

Neuf jours plus tard, des chefs Métis, dont Pascal Breland et William Dease, convoquaient une réunion à laquelle se rendit Louis Riel. On y discuta des questions soulevées par le déroulement des événements occasionnés par le processus de transfert du contrôle et de l'autorité de la Compagnie de la baie d'Hudson au Dominion du Canada.

Le 20 août, le colonel Dennis arrivait à la Rivière-Rouge. Il était reçu avec réserve tant au Upper Fort Garry qu'à Saint-Boniface. Le Gouverneur de la Terre de Rupert et d'Assiniboia, William McTavish, s'était opposé au levé topographique en affirmant que c'était prématuré et malavisé. Il croyait que les autochtones feraient valoir leurs droits à la terre et qu'ils iraient même jusqu'à empêcher les arpenteurs de travailler afin d'obtenir gain de cause. Robert Machray, évêque anglican de la Terre de Rupert, et Alexandre-Antonin Taché, évêque catholique de Saint-Boniface, avaient soulevé les mêmes objections.

Que le colonel Dennis soit associé au Dr John Christian Schultz, un ardent militant de l'annexion au Canada et de l'immigration massive ontarienne, ne faisait qu'attiser les craintes.

Plus tard en août, Louis Riel réitérait sur les marches de la cathédrale de Saint-Boniface, que le levé topographique était une menace pour les Métis.

Le 11 octobre, un groupe de Métis, non armés, sous la conduite de Louis Riel, arrêtaient les arpenteurs qui entamaient le levé topographique sur les terres métisses, plus précisément sur le lot d'André Nault, de la paroisse de Saint-Vital.

Que l'interruption du levé topographique ait eu lieu à la périphérie des lots de rivière métis n'est pas fortuite. Le lot de rivière n'était pas qu'un simple moyen de parceller une propriété. C'était aussi l'expression d'un mode de vie et un élément culturel. Louis-Edmond Hamelin, le géographe québécois bien connu, dans son récent ouvrage sur le rang québécois écrit que le rang est un phénomène culturel. Le système de lots de rivière exprime une façon particulière d'habiter le territoire. Il permet une densité de population plus grande de l'espace habité comparé au système de township dont l'application spécifique aux cantons de l'Est avait évolué pour prendre la forme quadrillée bien connue de l'Ouest. Ce dernier système était inspiré du Congressional Township des États-Unis conçu spécifiquement aux fins de la colonisation. Son application occasionnait un peuplement dispersé du territoire. «Ce territoire carré est donc un outil de colonisation. La formule se voulait débarrassée de contraintes locales, c'est-à-dire des rivières, des côtes, des talus de terrasses, des rebords

montagneux, bref des "accidents géographiques" et même des points de vue des habitants. Ainsi libérée, elle pourrait connaître une application généralisée.»³

Un article publié le 17 août dans le *Nor'Wester* laisse deviner la confrontation à laquelle le levé topographique pouvait mener: «Il (le colonel Dennis) doit présenter un rapport sur le meilleur système d'arpentage à utiliser, soit le nôtre de concessions et de lots ou l'Américain, de section et quart de section (qu'il adoptera certainement). Il choisira, après consultation, la première région à coloniser, établira les lignes de base et de méridien et arpentera, aussitôt, suffisamment de territoire pour accommoder les premiers immigrants de la prochaine saison...».

Il y a lieu de s'attarder davantage sur la signification culturelle du lot de rivière. N'était-ce pas là la manifestation d'un héritage québécois des Métis qui adaptaient, à la Rivière-Rouge, le système de rang du Québec? En contextualisant ce phénomène, il faut tenir compte aussi du réseau de rivières, essentiel au développement de la traite des fourrures. La rivière trace une des limites du lot et les réserves de foin, à l'autre bout, se prolongent dans l'horizon de la plaine. Ainsi les extrémités du lot de rivière ancrent les Métis à leur héritage amérindien. Dans ce sens, d'une façon, le lot de rivière signifie la culture particulière des Métis, leur façon propre d'habiter le territoire et leur mode de vie⁴. Dans ce contexte, le système de lot de rivière est autant l'expression de leur culture que pouvait l'être la langue, la religion et leur lien à la nature. En interrompant le levé topographique, Louis Riel et les Métis défendaient aussi leur lien au territoire et leur façon de l'habiter. Ils laissaient aussi entendre qu'ils étaient un peuple de plein droit et que le gouvernement canadien devait transiger avec eux.

Les événements faisant suite au 11 octobre confirment ce fait. Cinq jours plus tard, Louis Riel et quelques Métis se réunissent chez l'abbé Joseph-Noël Ritchot, curé de la paroisse de Saint-Norbert, pour discuter de la situation. Le 19 octobre, avec l'appui de l'abbé Ritchot, on fonde à Saint-Norbert le Comité national des Métis de la Rivière-Rouge. Le président est John Bruce et Louis Riel est nommé secrétaire.

Plus tard, une barrière est érigée à Saint-Norbert afin d'empêcher le lieutenant gouverneur désigné, William McDougall, d'entrer sur le territoire de la Rivière-

³Louis-Edmond Hamelin, *Le rang d'habitat Le réel et l'imaginaire*, Ville La Salle, Éditions Hurtubise HMH Ltée, 1993, p.113.

⁴ La tradition voulant que le lot sur lequel s'est produit l'événement du 11 octobre 1869 soit celui d'André Nault ne concorde pas avec les conclusions de A.C. Roberts qui s'appuie sur le cahier de notes de Webb lui-même et qui situe l'interruption du levé topographique sur le lot de Jean-Baptiste Morin dit Perreault. Ne peut-on pas voir ici aussi l'expression de ce mode de vie où la vie communautaire et l'esprit de partage pouvaient faire en sorte que la délimitation des espaces de chacun ne correspond pas nécessairement au calcul appuyé sur des documents. La tradition orale véhicule aussi des dimensions importantes de la réalité culturelle.

Rouge. Les Métis pousseront McDougall à se retirer au sud de la frontière américaine.

Le 19 novembre, la Compagnie de la baie d'Hudson signe le décret du transfert au gouvernement de sa Majesté sans que les 30 000 livres ne soient payées à la Compagnie de la baie d'Hudson. Sur ces entrefaits, le Canada demande au Bureau colonial de retarder le transfert. Dans ce contexte, les Métis se sentent justifiés de mettre en place leur propre gouvernement.

Le 23 novembre, Riel propose à l'assemblée de représentants métis la création d'un gouvernement provisoire pour remplacer le Conseil d'Assiniboia et pour négocier les conditions d'entrée dans la Confédération canadienne.

Par la suite, les Métis adoptent une Liste de droits qui servira aux négociations du transfert d'Assiniboia et de la colonie de la Rivière-Rouge au Dominion du Canada. Le 8 décembre, un gouvernement provisoire est créé. John Bruce est nommé président et Louis Riel secrétaire assurant une représentation démocratique aux négociations avec le Dominion du Canada. Le 23, 24 mars 1870, les délégués de la Rivière-Rouge, l'abbé Joseph-Noël Ritchot, le juge John Black et Alfred Scott partent pour Ottawa négocier les conditions de transfert et la création de la province du Manitoba.

Dans un article commentant le dernier livre de Louis-Edmond Hamelin, on y lisait: «L'habitat aligné fut à l'origine des campagnes et même des villes, et il est l'un des traits culturels majeurs de plusieurs régions du Canada...il a marqué le paysage, les langues et la vie sociale. Il était en place dès le début de la colonie canadienne... Avec la nature, l'espace, l'Église catholique, la langue française, le rang est l'un des principaux éléments culturels des Canadiens français du Québec et d'ailleurs.»⁵

Par le lot de rivière, les Métis font continuité avec bien d'autres peuples qui avaient aussi choisi le mode de peuplement rangé. Mais il fait aussi rupture en ce qu'ils se l'étaient approprié dans le cadre de leur propre culture qui se développait à la Rivière-Rouge.

Sous cet éclairage, la désignation de l'interruption du levé topographique de 1869 prend une signification bien particulière. En effet, L'événement de 1869 est l'affirmation d'une culture et du droit propre à un peuple d'avoir un mot à dire dans la détermination de sa destinée. Comme les préoccupations qui précédaient ce geste de 19 Métis accompagnés de Louis Riel le laissaient entendre, et comme les gestes que poseront ensuite les Métis pour assurer un transfert négocié d'Assiniboia et de la Terre de Rupert au Dominion du Canada, l'interruption du levé topographique de

⁵Gilles Lesage, *Pour mieux saisir l'espace et le pays, Le Devoir, les samedi 28 et dimanche 29 mai 1994.*

1869 est bien un événement d'importance historique, initiateur des actions qui seront prises pour assurer en 1870 la création de la province bilingue du Manitoba.

L'arpenteur Webb fait mention de 17 personnes, mais dans son carnet il n'indique que 16 noms. A.C. Roberts, dans son article «The Surveys of the Red River Settlement in 1869» fait mention d'un 17ième personnage, Normand Marion, fils de Narcisse et de Marie Bouchard, né le 9 octobre 1854 à Saint-Boniface. Cependant, Normand Marion était l'employé de Webb, agissant en qualité de porteur de drapeau. Il est donc peu probable qu'il ait été un collaborateur de Louis Riel et des collègues qui visaient à arrêter le levé topographique.

Voici la liste, en ordre alphabétique, des personnes qui participèrent aux événements du 11 octobre 1869. Il est intéressant de noter que 13 des 16 (les Nault, Louis Riel, les Carrière, les Sansregret et Edouard Perreault dit Morin) étaient proches parents soit de sang ou par alliance. Aussi, sept (les Nault), étaient d'origine canadienne-française alors que les neuf autres étaient Métis.

CARRIÈRE, Elie. L'arpenteur Webb donne les noms «Alex Carrer & Son» dans son carnet. Il s'agirait vraisemblablement plutôt d'Élie Carrière et un de ses fils. Le seul Alexis Carrière vivant à cette époque, fils de Daniel et de Dorothée Landry, n'avait que 14 ans. Alexis, père d'Élie, était décédé avant 1849. Élie Carrière était propriétaire du lot 10, donc il était un des voisins immédiats. Né le 30 octobre 1821, il était le fils d'André Carrière et d'Angélique Dion. Il épousa Elmire Landry (Joseph et Geneviève Lalonde). Il est décédé le 18 septembre 1910 à St-Pierre-Jolys (Manitoba).

CARRIÈRE, Damase. Vraisemblablement celui qui est identifié comme fils de Carrière dans le carnet de Webb. Fils d'Élie Carrière et d'Elmire Landry, né vers 1851; décédé le 12 mai 1885 à Batoche (Saskatchewan). Il épousa, le 10 février 1875 à Saint-Laurent de Grandin (Saskatchewan) Pélagie Parenteau (Jean-Baptiste et Pélagie Dumont). Il était un ami intime de Louis Riel. Après la prise de Batoche par les soldats canadiens, Carrière, ayant la jambe cassée, fut prit captif et traîné la corde au cou, à la queue d'un cheval par les soldats de Middleton, jusqu'à ce qu'il mourut. «Le lendemain, des femmes métisses le trouvèrent les deux mains crispées de désespoir autour du lien fatal dont on s'était servi pour l'étrangler.»⁶ (Morice)

MARION, François. L'arpenteur Webb, dans son carnet, donne le nom de cette

⁶ Morice, Adrien, *Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest*, Montréal, Granger Frères, 1908.

personne comme «François Chauvey, brought up by Normas Grandfather». Le «Normas» mentionné ici est Normand Marion, fils de Narcisse Marion et petit-fils de François Marion. Or, François Marion et sa deuxième épouse, Angélique Moreau avaient adopté François, fils naturel de Marie Châtelain, né en décembre 1847 à Saint-Boniface (Manitoba). François Marion épousa, le 22 janvier 1867 à Saint-Boniface (Manitoba), Esther Larence, (Jean-Baptiste et Marie Beauchemin). Ce serait vraisemblablement François Marion et non pas François Plouffe dit Gervais qui aurait participé aux événements du 11 octobre 1869.

NAULT, André. Fils de Jean-Baptiste Nault et de Catherine Ducharme, né le 10 mai 1854 à Saint-Vital (Manitoba); décédé le 13 et inhumé le 17 octobre 1927 à Richer (Manitoba). Il épousa, en premières noces, le 27 janvier 1874, à Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba), Caroline Cyr (Johnny et Marie Boucher) et, en deuxième noces, le 8 janvier 1888, à Ste-Anne-des-Chênes (Manitoba), Marie Harrison (Auguste et Lucie Champagne).

NAULT, André. Nommé «Bidiou» dans le carnet de l'arpenteur Webb. Fils d'Amable Nault et de Josette Lagimodière, né le 21 avril 1830 à Saint-Boniface (Manitoba); inhumé le 17 décembre 1924 à Fort Garry (Manitoba). Il épousa, le 11 janvier 1850 à Saint-Boniface (Manitoba), Anastasie Landry (Joseph et Geneviève Lalonde).

NAULT, Benjamin. Fils d'Amable Nault et de Josette Lagimodière, né et baptisé le 24 janvier 1832 à Saint-Boniface (Manitoba). Il épousa Isabelle Hamelin (Salomon et Isabelle Vandal).

NAULT, Godefroy. Fils de Jean-Baptiste Nault et de Catherine Ducharme, né vers 1852; décédé le 30 janvier et inhumé le 1er février 1875 à Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba). Il épousa, le 30 janvier 1872 à Saint-Boniface (Manitoba), Monique Desjardins (Jean-Baptiste et Marguerite Hamelin).

NAULT, Jean-Baptiste. Fils d'Amable Nault et de Josette Lagimodière, né le 27 février 1827 à Saint-Boniface (Manitoba); décédé le 17 avril et inhumé le 19 avril 1911 à Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba). Il épousa Catherine Ducharme (François Charron dit Ducharme et Louise Rivet).

NAULT, Prosper. Fils de Jean-Baptiste Nault et de Catherine Ducharme, né le 15 avril 1850; décédé le 20 et inhumé le 22 juin 1933 à Richer (Manitoba). Il épousa, le 23 janvier 1877 à Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba), Julienne Champagne (Pierre et Marguerite Beauchamp).

NAULT, Romain. Fils d'Amable Nault et de Josette Lagimodière, né le 17 octobre

1838 à Saint-Boniface; décédé le 17 et inhumé le 19 avril 1917 à Saint-Pierre-Jolys (Manitoba). Il épousa Philomène Landry (Joseph et Geneviève Lalonde).

PERREAULT dit MORIN, Edouard. Fils de Jean-Baptiste Perreault dit Morin et de Marie Charron dit Ducharme, né le 30 août 1831 à Saint-Boniface (Manitoba). Il épousa, en premières noces Madeleine Beauchemin (André Millet dit Beauchemin et Madeleine Ducharme), en deuxièmes noces, le 11 mai 1868 à Saint-Norbert (Manitoba), Geneviève Carrière (André et Marie-Anne Rivard) et en troisièmes noces, le 15 juillet 1890, Marie Elisa Nault (André et Anastasie Landry).

RIEL, Louis. Fils de Louis Riel et de Julie Lagimodière, né le 22 octobre 1844; décédé le 16 novembre 1885 à Regina (Saskatchewan) et inhumé le 12 décembre 1885 à Saint-Boniface (Manitoba). Il épousa, le 28 avril 1881 à la Pointe-au-Loup, Fort Berthold (North Dakota), Marie Monet dit Belhumeur (Jean et Marie Malaterre).

RITCHOT, Jean-Baptiste. Surnommé «Janvier». Fils de Joseph Ritchot et de Josèphite Mailloux, né le 1er janvier 1823; décédé le 24 et inhumé le 26 décembre 1899 à Saint-Daniel (Manitoba). Il épousa Marie-Anne Châtelain (Nicolas et Nanette Cartier). Il fit partie du conseil de guerre qui condamna Thomas Scott à mort et il vota pour la peine capitale. En conséquence, il fut arrêté en février 1874 mais la proclamation de l'amnistie coupa court toute poursuite légale.

SANSREGRET, Louis. Fils de Jean-Baptiste Sansregret et de Marguerite Laframboise, né le 20 janvier 1825 dans les Territoires du Nord-Ouest. Il épousa Geneviève Carrière (André et Angélique Dion). Il fut élu, le 7 octobre 1871, capitaine des troupes levées à Saint-Vital dans le but de repousser l'invasion féniennne projetée.

SANSREGRET, Le carnet de l'arpenteur ne donne pas de prénom, disant seulement que c'est un fils de Louis. Ce serait vraisemblablement André, né vers 1846, fils de Louis Sansregret et de Geneviève Carrière. Il épousa, le 14 février 1871 à Saint-Boniface (Manitoba), Julie Racette (Georges et Marie Larocque).

TOUROND, Jean-Baptiste. Fils de Joseph Tourond et de Rosalie Ladéroute, né le 1er juin 1838 à Saint-Boniface (Manitoba); décédé le 25 et inhumé le 27 avril 1891 à Saint-Norbert (Manitoba). Il épousa, le 8 janvier 1861 à Saint-Norbert (Manitoba), Angélique Delorme (Joseph et Brigitte Villebrun). Il fut l'un des délégués de Saint-Norbert à la Convention du 16 novembre 1869. D'abord neutre dans la question des Féliens, il vota pour la répulsion par la force armée de l'invasion projetée par W.B. O'Donaghue et il fut élu capitaine en second des troupes levées pour ce but à la Pointe-Coupée [Saint-Adolphe]. Cultivateur, il fut aussi juge de paix (1875) et shérif adjoint pour Provencher (1878-79).